

Couleurs du Vexin français

n° 47
mars 2013

Le journal du Parc naturel régional du Vexin français

* **La biodiversité,**
clé de voûte du
développement durable

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Sommaire

Vie du Parc p. 3 à 5

Dossier

La biodiversité, clé de voûte du développement durable p. 6 à 11

Zoom

Agir maintenant contre la prolifération des plantes invasives p. 12

Portrait

VIE VERT : le développement durable au service de l'insertion p. 13

Initiative

La biodiversité dès l'école p. 14

Agenda p. 15 à 18

Page des enfants

Où sont les animaux de la maison ? p. 19

En couverture : Saint-Martin-la-Garenne © PNR Vexin français

Éditorial

La biodiversité, une richesse à préserver

Depuis les origines, l'Homme contribue au modelage des paysages et son impact sur l'évolution des écosystèmes est devenu prépondérant. Depuis 60 ans, le développement des activités humaines a accéléré la banalisation de la nature. Le rythme d'extinction des espèces est actuellement 1 000 fois supérieur à ce qu'il devrait être naturellement.



La protection de la biodiversité et des ressources naturelles constitue un enjeu majeur pour le Parc. En effet, bien que situé aux portes de l'agglomération parisienne, le Vexin français présente un intérêt patrimonial et paysager important, tant en termes de milieux naturels que d'espèces de faune et de flore. Ceci est dû en grande partie à une situation topographique et géologique variée et également à la présence d'un grand site d'intérêt national, les coteaux et boucles de la Seine, classé en réserve naturelle nationale.

“ La protection de la biodiversité et des ressources naturelles constitue un enjeu majeur pour le Parc. ”

La Charte du Parc « Objectif 2019 » précise que préserver et valoriser les ressources, la biodiversité et les patrimoines remarquables sont l'une des missions prioritaires du Parc. Il est ainsi spécifié que le Parc doit renforcer les stratégies de protection et de gestion des patrimoines naturels et de la biodiversité, notamment en rétablissant les connexions biologiques, ou en préservant les espèces remarquables (article 6). Ces enjeux sont à concilier avec le développement de l'activité économique liée à la proximité de l'agglomération parisienne (infrastructures et développement de l'habitat, carrières, zones d'activités...).

Pour mener à bien cet objectif, trois challenges :

- connaître les milieux pour mieux les comprendre ;
- protéger ces milieux par des dispositifs réglementaires adaptés ;
- expérimenter et développer des modes de gestion .

Plus les écosystèmes sont diversifiés et proches d'un état naturel, mieux ils remplissent ces fonctions. La biodiversité est avant tout une alliée qui nous aide à gérer notre espace. En la protégeant, c'est nous et nos enfants que nous protégeons.

Jean Pichery
Président du Parc



Trophée de l'Accessibilité décerné au Parc pour son programme de balades adaptées aux personnes sourdes, malentendantes ou à mobilité réduite

Un Trophée pour le Parc !

Le Parc naturel régional du Vexin français vient de se voir décerner un Trophée de l'Accessibilité par Marie Prost-Coletta, déléguée ministérielle à l'accessibilité. Celui-ci récompense le programme de balades adaptées. Cette cérémonie a eu lieu au Théâtre de la Porte Saint-Martin à Paris le 11 février dernier, en présence de Jean-Pierre Béquet, Vice-Président du Parc chargé du tourisme et de la culture, et de Jacqueline Maigret, Présidente du conseil d'exploitation de Cap Tourisme.

Ces Trophées de l'Accessibilité sont organisés par le Conseil national handicap et l'association Accès pour Tous. Ils visent à récompenser des réalisations qui contribuent concrètement à améliorer l'intégration et l'accessibilité des personnes handicapées dans la vie citoyenne.

La transition énergétique en débat

Dans le cadre du débat national sur la transition énergétique, des conférences-débats vont être organisées sous l'égide de la Région Ile-de-France qui a lancé, avec l'ARENE (Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies), un appel à manifestation d'intérêt destiné à sélectionner les meilleures propositions. L'enjeu est de faire émerger une vision plus territoriale, voire locale, de la question.

La proposition du Parc faite en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise a été retenue par la Région Ile-de-France : elle met en avant la thématique du lien urbain – rural dans le domaine énergétique, les deux territoires étant inter-dépendants.

L'objectif est d'organiser trois conférences-débats sur les sujets suivants :

■ **Circuits courts énergétiques** : comment produire, consommer et financer son énergie localement ? La réflexion por-

tera en particulier sur le biogaz, issu de la méthanisation, et la filière bois énergie.

• **Débat le 11 avril à l'université de Cergy-Pontoise de 19h30 à 22h30**

■ **Comment identifier et résorber durablement la précarité énergétique ?** Ce sujet de préoccupation, majeur à Cergy-Pontoise, est également important dans les communes rurales du Vexin où l'accès aux dispositifs permettant de modifier son habitat à des fins d'économie d'énergie est moins facile.

• **Débat le 29 avril à l'hôtel d'agglomération à Cergy-Pontoise de 19h30 à 22h30**

■ **Réinventer les mobilités en grande couronne**, en développant les moyens de réduire l'usage de la voiture individuelle (covoiturage, l'auto partage...).

• **Débat le 14 mai à la Maison du Parc à Théméricourt de 19h30 à 22h30**



Des expositions à emprunter

Le Parc a réalisé un certain nombre d'expositions présentées au musée du Vexin français :

■ « **Vivre au village, hier, aujourd'hui... et demain ?** » : à la découverte des villages du Vexin français

■ « **Exp'Eau** » : l'eau dans tous ses états

■ « **Les transports** » : une histoire à travers les siècles

■ « **Promenons-nous dans le bois** » : l'arbre n'aura plus de secret pour vous !

■ « **Hector l'arbre mort** » : jeux et devinettes à découvrir au sein d'un vrai tronc d'arbre

Le Parc les met à disposition des communes, écoles, associations, bibliothèques de son territoire qui peuvent les emprunter au minimum 1 semaine (sauf Hector 2 semaines minimum).

La location est également proposée aux communes et structures hors Parc. Le transport est à la charge des emprunteurs.

Contact :

Céline Chuc, animatrice au musée du Vexin français au 01 34 48 66 03



Retrouver la mémoire

Dans le cadre de la démarche pour obtenir le label « Pays d'art et d'histoire », le Parc s'appuie sur la richesse de son patrimoine matériel mais aussi immatériel, fait de souvenirs, de savoir-faire, de folklore... notamment en collectant la mémoire industrielle et agricole du territoire.

que vous auriez dans vos greniers, ainsi que tout document illustrant la vie dans le Vexin entre les années 1900 et 1990 !

Si vous possédez des cassettes audio, des bandes son ou tout autre enregistrement retraçant l'histoire de votre village, de votre entourage, contactez l'ARPE :

■ **ARPE** : Isabelle Lhomel, 01 34 25 37 39 ou 38 00 - isabelle.lhomel@valdoise.fr

■ **Mission Image & cinéma** : Patrick Glâtre : 01 34 25 34 78 patrick.glatre@valdoise.fr

Il a engagé un partenariat avec l'atelier de restitution du patrimoine et de l'ethnologie (ARPE) et la mission Images & cinéma de la direction de l'action culturelle du Conseil général pour recenser et collecter les enregistrements et les films amateurs

DES CONSEILS POUR LES PARTICULIERS : PERMANENCES GRATUITES À LA MAISON DU PARC

Depuis septembre dernier, les habitants du Parc ayant un projet de construction ou de réhabilitation peuvent se présenter chaque dernier mardi après-midi du mois, à la permanence gratuite que tiennent à la Maison Parc un conseiller en énergie et un architecte.

■ **Les prochains rendez-vous** : 26 mars, 30 avril, 28 mai, 25 juin

■ **Renseignements** : Sandrine Chauffour au 01 34 48 65 28

Nouveautés

Les Journées européennes des Métiers d'Art se déroulent chaque année le 1^{er} week-end d'avril et sont organisées sous l'égide de l'Institut National des Métiers d'Art.



Ces journées permettent au public d'aller à la rencontre des professionnels et de découvrir leurs savoir-faire. Maîtres verriers, sculpteurs, mosaïstes, céramistes... ils sont une vingtaine à ouvrir leurs portes au cours de ces trois journées, du vendredi 5 au dimanche 7 avril.

■ **Deux nouveautés** ont été prévues pour cette édition 2013. D'abord l'installation, l'espace de ces trois journées, d'une dizaine d'artisans au Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, à Guiry-en-Vexin, l'idée étant à la fois de leur permettre de présenter leurs créations mais aussi aux visiteurs de découvrir les liens entre techniques ancestrales et actuelles.

■ **Autre innovation** : des balades organisées sur deux circuits, (Valmondois - Auvers-sur-Oise ; Vétheuil - Chérence - La Roche-Guyon), histoire d'allier les plaisirs de la découverte artistique à ceux de la randonnée.

dans les Journées des Métiers d'Art 2013 du vendredi 5 au dimanche 7 avril

1 Maître verrier, Atelier Fany Glass
Dominique Legris
Zone Artisanale 55 Chemin de la Chapelle Saint Antoine - 95300 Ennery
Tél. : 01 34 66 42 92 / 06 14 26 98 61
contact@fany-glass.fr http://www.fany-glass.fr/
GPS : 49.062099 / 2.1435654
Mise en oeuvre d'un vitrail - Exposition
Vendredi 5 avril : 8h30-12h30 et 13h30-19h
Samedi 6 et dimanche 7 avril : 11h-19h
Sur rendez-vous

2 Sculpteur, tourneur sur bois
Atelier Arlot, Pascal Arlot
45 rue Ampère - 95300 Ennery
Tél. : 01 34 33 09 83 / 06 07 55 82 61
parlot@orange.fr http://www.arlot-sculpteur.com
GPS : 49.0643832 / 2.1133404
Réalisation d'un motif floral Initiation à la sculpture
Vendredi 5 avril : 9h30-12h30 et 14h-19h
Samedi 6 et dimanche 7 avril : 11h-19h
Entrée libre

3 Céramiste Raku, Barbara Billoud
Sculptures végétales, Geneviève Mathieu
Peinture sur porcelaine, Marie-Claude Boulanger
48 rue Marcou - 95430 Auvers-sur-Oise
Tél. : 01 30 36 10 06 / 06 17 58 94 73
bbceramic@gmail.com www.bbceramic.com
GPS : 49.0696008 / 2.1753948
Démonstration et cuisson Raku
Vendredi 5 avril :
10h-12h30 et 14h-19h
Samedi 6 et dimanche 7 avril :
10h-19h
Entrée libre

4 Créatrice Textile de feutre, Evelyne Bridier
15 rue Daubigny - 95430 Auvers-sur-Oise
Tél. : 01 61 03 11 02
evelyne.bridier@orange.fr
http://barokbazar.canalblog.com/
GPS : Lat 49.0715105 / Long 2.1753948
Démonstration de la technique du feutre fait main : samedi et dimanche à 16h
Exposition de créations textiles en feutre
Samedi 6 et dimanche 7 avril : 11h-19h
Entrée libre et gratuite

5 Sculpteur (pierre et marbre), modelleur (terres cuites et bronzes), La Grange Atelier, Sophie-Mathilde Tauss
25, Grande Rue - 95690 Frouville
Tél. : 01 34 70 82 38 / 06 09 38 48 37
tauss@orange.fr www.tauss-sculpteur.com
GPS : 49.1486633 / 2.1503674
Atelier modelage pour adultes de 16h à 17h et pour enfants (6-12 ans) de 15h à 16h sur inscription (mail ou sms 06.07.05.75.30)
Samedi 6 et dimanche 7 avril : 11h-19h
Sur rendez-vous

6 Calligraphie d'Asie, Taiki Galerie, Karine Boitrelle
20 rue de Chars - 95640 Marines
Tél. : 06 74 07 88 49
karine.boitrelle@gmail.com taikigalerie.blogspot.com
GPS : 49.0911320 / 1.7012676
Techniques de décoration sur terre humide : estampage, sgraffito sur engobes, barbotines...
Samedi 6 et dimanche 7 avril : 11h-19h
Entrée libre

7 Tissage et confection, Création Tissages
François Veillard
10 rue de l'Église - 95510 Vétheuil
Tél. : 01 34 76 12 33 / 06 07 55 25 46
contact@creation-tissages.fr
www.creation-tissages.fr/
GPS : 49.0637009 / 1.7017170
Démonstration et explication du fonctionnement d'un métier à tisser mécanique - Atelier découverte
Vendredi 5 avril : 9h30-12h30 et 14h30-19h30
Samedi 6 et dimanche 7 avril : 9h30-19h
Entrée libre

8 Reliure artisanale, Demi-Chagrin, Fabienne Béron
Domaine de Villarcieux - 95710 Chaussy
Tél. : 06 83 12 26 89
contact@reliure-fabienneberon.fr
www.reliure-fabienneberon.fr
GPS : 49.117925 / 1.7111382
Diébrochage et couture
Vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 avril : 11h-19h - Entrée libre

9 Céramiste Raku, Atelier de Chérence, Nadja La Garza
2, Sente Proprette - 95510 Chérence
Tél. : 01 74 58 20 54 / 06 86 59 18 97
nadja.lagarza@neuf.fr
www.aucoursdelatene.com
GPS : 49.0911320 / 1.7012676
Techniques de décoration sur terre humide : estampage, sgraffito sur engobes, barbotines...
Samedi 6 et dimanche 7 avril : 11h-19h
Entrée libre

10 Potière céramiste, Atelier Olivia, Olivia Destalliers
25 côte des Bois - 95780 La Roche-Guyon
Tél. : 01 34 79 70 43 / 06 20 35 43 17
destalliers.olivia@gmail.com
www.lairedelapoterie.blogspot.com
GPS : 49.0836490 / 1.6325146
Étapes de fabrication émailage, décoration à la cire
Samedi 6 et dimanche 7 avril : 11h-19h
Entrée libre

11 Céramiste, grès utilitaire, objets déco
Atelier Ingrid Hiver, Ingrid Hiver
21 chemin des Marais - 78250 Mézy-sur-Seine
Tél. : 01 30 99 79 71 / 06 61 54 94 11
ingrid.hiver@orange.fr
GPS : 49.0032656 / 1.8731278
Démonstration de tournage
Samedi 6 et dimanche 7 avril : 11h-19h
Entrée libre

12 Céramiste, La Poterie du Vexin, Pascale Garrigues
6 rue de l'Aulnaie - 95450 Seraincourt
Tél. : 01 30 04 27 49 / 06 01 71 30 31
lapoterieduvexin@hotmail.fr
http://www.poterie-vexin.fr/
GPS : 49.0478131 / 1.8757683
Démonstration : étapes de la fabrication d'un bol
Vendredi 5 avril : 11h-19h et 15h-19h
Samedi 6 et dimanche 7 avril : 11h-19h
Entrée libre et gratuite

13 Musée archéologique départemental du Val d'Oise
4 place du Château - 95450 Guiry-en-Vexin
Tél. : 01 34 67 45 07
GPS : 49.1088351 / 1.8501023
Découvrez les liens entre savoir-faire ancestraux et actuels : une dizaine de professionnels vous présente leurs créations. En parallèle ateliers découverte, expositions et visites commentées du musée.
Samedi 6 et dimanche 7 avril : 14h-18h
Entrée libre et gratuite

- Céramiste sculpteur, Joëlle Gervais
Tél. : 06 68 25 87 37 • joellegervais@free.fr
- Mosaïste décorateur, Atelier de la Roche, Arnaud Pereira
Tél. : 06 11 61 60 15
arno@arnaud-pereira.com
http://arnaud-pereira-actualite.blogspot.com/
- Mosaïste, Sandrine Van Geel Neumann
Tél. : 06 14 56 99 92
contact@mosaïque-vexin.com
www.mosaïque-petitcaillou.com
- Céramiste sculpteur, Bernadette Wiener
Tél. : 01 34 66 08 47 / 06 81 94 09 94
wienerb@orange.fr • www.wiener-b.com
- Sculpteur textile, Hélène Herbosa
Tél. : 01 34 73 44 95 • heleneherbosa@yahoo.fr
- Maroquinier, La boutiq by ws, Sandrine Wauquier
Tél. : 06 72 79 78 18
swauquier@club-internet.fr www.sacs-cuir-es.fr
- Céramiste, Une autre lumière, Manoli Gonzalez
Tél. : 01 34 66 08 56 / 06 84 66 23 22
manoli@uneautrelumiere.com
www.uneautrelumiere.com

Accès :
• Depuis Paris, A15 puis D14 direction Rouen sortie 17, direction Guiry-en-Vexin
• Depuis Versailles : A13 direction Rouen, sortie Meulan puis D28 ou Mantes puis D983, direction Guiry-en-Vexin

Ateliers Portes Ouvertes
Aubertville
Aulnoy
Cappellenneville
Suffréville départemental
Musée du Parc
Mairie de Mantes-la-Jolie
Gare

Source : Mémoire d'Asie (2011) ; Musée départemental du Val-d'Oise (2012) ; Carte réalisée en Janvier 2013

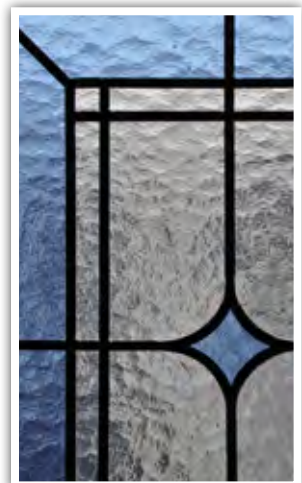
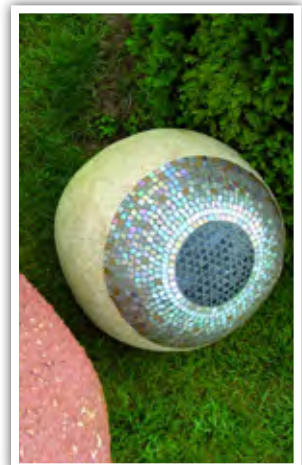
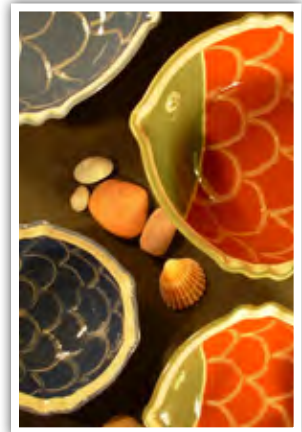
■ Pour plus de renseignements : www.pnr-vexin-francais.fr

DEUX NOUVEAUX VENUS

Deux entreprises installées depuis peu sur le parc d'activités d'Ennery participent à l'événement.

• Celle, d'abord, de **Pascal Arlot, Meilleur ouvrier de France, sculpteur et tourneur sur bois mais aussi restaurateur** : celui-ci effectue tout type de sculptures, ornements, restaurations sur meubles, boiseries, objets d'art ou anciens. Il a ainsi réalisé des chapiteaux et une vasque pour l'appartement du Président de la République à l'Élysée.

• Quant à la société de **Dominique Legris, Fany-Glass, elle a pour spécialités la création ou la restauration de vitraux traditionnels ainsi que la réalisation de décors verriers en double vitrage** pour fenêtres, portes et vérandas. Celles-ci disposent des meilleures performances thermique et acoustique grâce à des procédés technologiques innovants.
Inauguration des nouveaux locaux : vendredi 5 avril 2013 à 16 heures.



La biodiversité, clé de voûte du développement durable

Terrasses alluviales en bord de Seine

Toute vie mérite respect. C'est un devoir moral pour beaucoup ; c'est aussi, pour tous, une condition de la pérennité de notre écosystème. Ce n'est pas par hasard que celui-ci est fondé sur la biodiversité, dont les mots clés sont interactions et équilibre.

Le préfixe « bio » s'est imposé depuis plusieurs années dans notre vocabulaire courant, que l'on parle de biocarburant, de biotechnologies, de biomasse... Ou de bio tout court quand il s'agit de produits alimentaires.

Parmi ses déclinaisons, la « biodiversité ». Il s'agit : la diversité de la vie. Parler aujourd'hui de la biodiversité suppose que celle-ci est menacée, que des espèces végétales et animales dis-

paraissent, principalement sous l'effet de l'activité humaine.

Composante essentielle du développement durable, la biodiversité était au centre du sommet de la Terre de Rio, organisé sous l'égide de l'ONU en 1992, qui a débouché sur la rédaction d'une convention mondiale sur le sujet. Tous les pays décidaient alors de faire de la diversité du vivant une priorité. Le sommet

européen de Göteborg, en 2001, s'est fixé quant à lui pour objectif d'arrêter le déclin de la biodiversité en Europe d'ici à 2010, proclamée année mondiale de la biodiversité pour l'ONU.

Trois ans après, le constat sans appel est que l'objectif n'a pas été atteint : 1/4 des espèces animales reste menacé d'extinction et 88% des ressources vivantes aquatiques sont surexploitées...



Craque oedipode turquoise



Potentilla des montagnes



Ecrevisse à pattes blanches

Trame verte, trame bleue...

Malgré une prise de conscience grandissante dont témoignent les grand-messes organisées à l'échelle internationale, celles-ci ne donnent pas les résultats escomptés. Raison supplémentaire pour ne pas se laisser éblouir par l'écho médiatique donné à ces manifestations mais pour s'intéresser à ce qui se passe au plus près du terrain. Car, comme pour les économies d'énergie ou le tri sélectif des déchets, c'est dans notre environnement immédiat et notre quotidien que se joue la préservation de la biodiversité.

Et cela commence par la protection des milieux naturels dans lesquels les espèces vivent et se reproduisent. Il s'agit de préserver « les continuités écologiques », pour reprendre les termes du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), élaboré à partir de 2007 dans le cadre du Grenelle de l'Environnement. Une continuité écologique qu'assure la « trame verte et bleue », constituée d'espaces naturels reliés les uns aux autres par des « corridors écologiques ». Le terme « trame verte » recouvre les prai-

ries, espaces boisés, zones agricoles... Et la « trame bleue » les cours d'eau et les zones humides.

49 espèces de faune en Ile-de-France menacées par la fragmentation des milieux

L'enjeu est d'importance car, comme le souligne le SRCE, il concerne « de nombreuses espèces vivantes plus ou moins mobiles qui interagissent entre elles et avec leurs milieux. Pour prospérer, elles doivent pouvoir circuler d'un milieu à un autre, aussi bien lors de déplacements quotidiens que lorsque les jeunes partent à l'exploration d'un nouveau territoire ou à l'occasion de migrations ». Les espèces animales les plus menacées sont celles qui sont les plus sensibles à la « fragmentation », c'est à dire la rupture de la continuité écologique causée par les réseaux routiers et ferroviaires, l'urbanisation... 49 de ces espèces ont été sélectionnées en Ile-de-France pour mesurer l'état des trames écologiques.

Le Parc est en première ligne dans ce combat en faveur de la biodiversité. Il soutient l'acquisition par les municipalités de terrains en milieux naturels sensibles, les travaux de restauration écologique, la (re)plantation de haies, de bosquets, d'alignements d'arbres, la restauration et la plantation de vergers, la réhabilitation des mares, rus et ruisseaux...

“ Le Parc est en première ligne dans ce combat en faveur de la biodiversité. ”

Il joue également un rôle d'information et de sensibilisation auprès du grand public, à commencer par les écoliers et collégiens. L'exposition sur la biodiversité que présente le musée du Vexin français depuis le 15 mars jusqu'au 30 novembre, est une fenêtre grande ouverte sur toute la richesse du Vexin français en la matière, une excellente manière d'en comprendre les enjeux.

La Viosne



La plaine agricole, fief du busard Saint-Martin

La plaine agricole n'est pas le lieu privilégié de la biodiversité animale. On y rencontre essentiellement des perdrix, des lapins et des lièvres. C'est dire l'enjeu que représente la préservation du busard Saint-Martin, véritable richesse patrimoniale du Vexin français. Il s'agit d'un rapace gris de taille moyenne qui niche dans les moissons, au sol.

La prochaine fois que vous longerez

un champ de céréales, ouvrez l'œil et le bon car le busard Saint-Martin est une espèce assez rare. On n'en dénombrait pas plus d'une trentaine sur l'ensemble du territoire.

Une coopération avec un ornithologue de la Ligue de Protection des Oiseaux va permettre au Parc d'affiner sa connaissance de cette espèce et surtout de lui venir en aide. Il s'agit essentiellement

d'observations et d'échanges d'informations qui peuvent déboucher sur des actions concrètes. Lorsqu'un nid est repéré en été et que les jeunes semblent manifester un retard à l'envol alors que les blés vont être fauchés, le Parc peut contacter l'agriculteur pour lui demander s'il ne peut pas différer de quelques jours la fauche de la bande de terrain où se trouve le nid.

Enrayer la raréfaction des prairies

Le maintien des prairies est l'un des enjeux de la biodiversité.

Avec la diminution de l'activité d'élevage, les prairies disparaissent peu à peu.

La réduction des surfaces utilisées de manière intensive entraîne une fertilisation importante, destinée à améliorer la production de fourrage. Cette pratique aboutit à une diminution de la diversité des espèces végétales et, par voie de conséquence, animales. La prairie étant un élément constitutif des paysages vexinois et un véritable réservoir de biodiversité, il faut agir !

En animant la mise en place de programmes de « mesures agro-environnementales territorialisées » (MAET) avec ses partenaires, notamment l'Etablissement régional de l'élevage d'Ile-de-France, le Parc favorise le maintien des

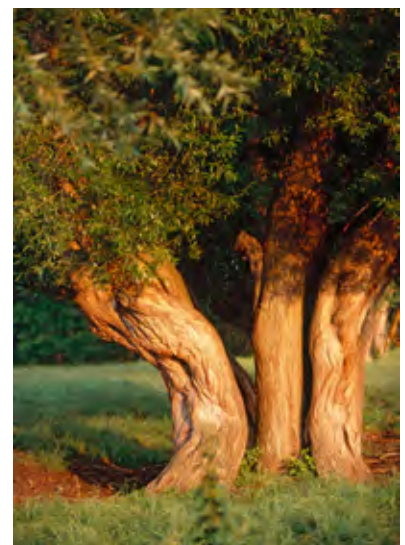
prairies d'un point de vue qualitatif et quantitatif.

Des pratiques plus extensives

Dans le cadre des MAET, les agriculteurs s'engagent, pour une durée de 5 ans, dans une modification de leurs pratiques selon une logique plus environnementale : moins d'animaux à pâturer par parcelle donc moins besoin en fourrage, qui entraîne lui-même un moindre recours aux fertilisants, voire leur non-utilisation. Moins d'animaux, c'est aussi moins de piétinement, ce qui assure une meilleure régénération du couvert végétal.

Pour compenser un possible manque à gagner, les agriculteurs sont ainsi indemnisés. Ils bénéficient aussi de conseils techniques et d'un suivi agronomique dans cette démarche.

Par ailleurs, le Parc peut leur permettre



Saules têtards

d'obtenir des subventions pour l'achat de matériels à la fois adaptés à leur activité et moins agressifs pour l'environnement.

THIBAUD JOREL, AUX PETITS SOINS POUR SA PRAIRIE

Thibaud Jorel est issu d'une lignée d'agriculteurs du Vexin. C'est tout naturellement qu'il a créé sa propre exploitation il y a deux ans, à Géricourt. Un élevage qui compte aujourd'hui une quarantaine de vaches allaitantes.

Le jeune agriculteur a très vite opté pour une pratique de son métier respectueuse de l'environnement. Il n'utilise plus d'intrants pour ses

prairies de fauche. Entretien les arbres isolés et les haies qui peuvent s'y trouver et surtout a réduit le « chargement » des prairies dévolues au pâturage ; en d'autres termes, il a limité le nombre d'animaux par hectare. Non content de préserver la qualité de la prairie, il y a semé de la légumineuse, trèfle ou luzerne, pour enrichir le couvert.

Thibaud Jorel perçoit une aide pour le non recours aux engrais et l'entretien des arbres isolés, actions dans lesquelles il s'est engagé pour 5 ans. Mais ce qui le motive, c'est la simple volonté de « bien faire son travail. Et puis je commercialise mes produits à la ferme, en direct. Tout ça donne une bonne image de mon élevage. ». Une exemple à suivre...

Cours d'eau : un enjeu crucial

2015 est la date fixée par le Grenelle de l'environnement à laquelle la France doit parvenir à un bon état de ses cours d'eau...

Dans le Parc ont été mis en place des contrats de bassin. Ceux-ci permettent de planifier les investissements à réaliser en matière de gestion des eaux pour atteindre un bon état écologique des cours d'eau pour assurer le développement d'une faune et d'une flore aquatiques riches et diversifiées.

Certains cours d'eau du territoire sont dès à présent conformes ou presque à ces critères. Mais ce n'est pas le cas de

tous... Certaines espèces animales sont menacées, telles l'anguille, la truite fario, la lamproie de planer, l'écrevisse à pattes blanches, le chabot...

Rétablir la continuité écologique

Principale cause de cette dégradation, l'implantation de moulins et de barrages associés aux coupures de méandres constitue un obstacle à la continuité écologique.

Même les cours d'eau qui présentent un état satisfaisant sont concernés par la restauration de cette continuité. En ce domaine, les mesures visent à restaurer

la libre circulation des espaces animaux aquatiques et le transport des sédiments. Cela peut nécessiter le rétablissement d'un méandre, la suppression ou l'aménagement de certains ouvrages.

Ces actions sont parfois difficiles à mettre en œuvre et ne produisent des effets que sur le moyen, voire le long terme. L'objectif de 2015 a été fixé au niveau national et ces aménagements étant complexes à mettre en œuvre, les cours d'eau du Parc bénéficient dès à présent de dérogations qui repoussent l'échéance pour certaines rivières à 2021, voire 2027. Il faudra donc d'ici là s'investir et s'armer de patience pour constater une amélioration globale de l'état des rus et rivières du territoire.

Milieux humides : à la recherche de la biodiversité perdue

Espaces de biodiversité, les milieux humides jouent de plus en plus un rôle déterminant dans la prévention des crues. Ce que l'homme a défait, il essaie de recréer.

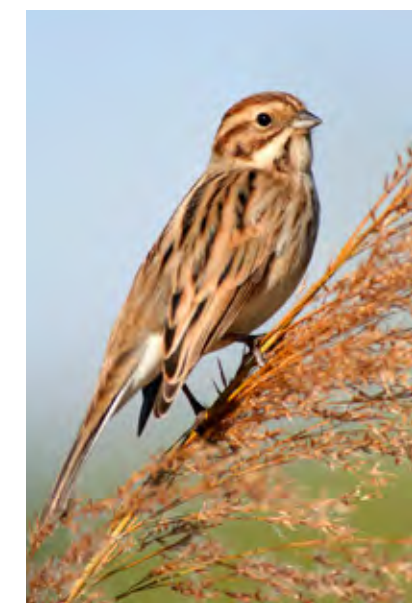
Les milieux humides sont dans toute la France maltraités depuis plusieurs décennies. Inutilisables pour les activités agricoles, ils ont été soumis à des drainages visant à les assécher, plantés de peupliers, gros consommateurs d'eau... Dans le Vexin français, la moitié d'entre eux a disparu au cours des 50 dernières années.

Ce sont pourtant des milieux non seulement sensibles mais utiles. Ils participent à la « trame bleue » et à ce titre limitent les risques d'inondation des zones urbaines et cultivées, en cas de crue. Ils absorbent le trop plein d'eau et, en plus, le purifient ! Les zones humides jouent un rôle de filtres.

Sur le plan de la biodiversité, ils offrent aux espèces animales et végétales des conditions assez difficiles. S'implanter sur une zone fréquemment inondée n'est pas évident. Ce sont donc des espèces particulières qui vont relever le défi : des joncs, des carex (également appelés laïches), des roseaux... La faune qui va élire domicile dans ces biotopes est, elle

aussi, spécifique : grenouilles, tritons, libellules... Et d'autres espèces encore qui se nourrissent des dernières : oiseaux, chauves-souris...

Tenter de retrouver le milieu d'origine



Bruant des roseaux

Pour retrouver la biodiversité perdue, comme bien souvent, le Parc agit avec des partenaires, en l'espèce le Conseil général du Val-d'Oise qui mène depuis plusieurs années une politique de protection des espaces naturels sensibles, par acquisitions du foncier ou conventions avec leurs propriétaires. Il s'est ainsi déjà assuré la maîtrise de plus de 300 hectares de ces zones humides, ce qui permet d'avoir le champ libre pour tenter de revenir au milieu d'origine. En recréant des espaces ouverts, par l'abatage des peupliers, comme dans la vallée de l'Epte. Ou encore dans le marais de Boissy-l'Aillier avec l'ouverture d'une clairière en bordure de Viosne et la création d'une mare – ce qu'aurait fait la nature spontanément. Ces travaux se sont accompagnés d'une mise en valeur de cette portion de territoire, avec l'installation de caillebotis qui permettent au public de venir s'y promener.

Pour être durables, ces ouvertures doivent être entretenues : une mission qui, sur le marais de Frocourt, est assurée depuis une dizaine d'années par des chevaux de Camargue et des bovins, dans le cadre de conventions avec des éleveurs. La nature vient en aide à la nature !

Les pelouses calcaires : un patrimoine national

Richesses de la biodiversité, les pelouses calcaire du Vexin français ont donné lieu à la création d'une réserve naturelle nationale.

Comme chaque année depuis 2007, la Fête de la nature va permettre aux amoureux de la flore et de la faune de venir à leur rencontre, le 25 mai. Thème retenu pour cette édition 2013, « les petites bêtes », qu'il s'agisse d'insectes, de reptiles... Des petites bêtes qui se sentent particulièrement dans leur élément sur les pelouses calcaires du Vexin français, plus présentes qu'ailleurs sur les 268 hectares d'un territoire formé par les communes de Vétheuil, Haute-Isle, La Roche-Guyon, Gommecourt et Benne-court, devenu en 2009 Réserve Naturelle Nationale. Ce classement, qui a fait l'objet d'un décret ministériel, s'est fondé sur deux critères principaux : l'habitat naturel - les pelouses elles-mêmes mais aussi les promontoires rocheux qui les bordent - et les espèces qui l'occupent.

C'est pourquoi la Fête de la nature donnera lieu dans le Vexin français, l'après-midi de ce samedi 25 mai, à des randonnées thématiques, par petits groupes pour mieux découvrir ce qu'est une réserve naturelle nationale, ce qu'on y fait, les espèces qu'on y trouve... La journée se



Entretien des coteaux

terminera par une randonnée musicale le long du sentier, animée par le groupe musical Musicabass.

Des brebis solognotes à la rescousse

Les pelouses calcaires sont des lieux de promenade et d'animation, mais n'en constituent pas moins un milieu sensible ! Ces espaces étaient autrefois très ouverts, entretenus par les agriculteurs et leurs activités de pâturage, de fauche... On y trouvait aussi des vergers. Ces activités ayant été peu à peu abandonnées, les buissons et arbustes se sont développés et les pelouses ont commencé à régresser, à se refermer, devenant peu à peu des milieux boisés.

Aussi le Parc a-t-il entrepris une action sur les pelouses calcaires avant même la mise en place de la réserve naturelle, avec pour objectif d'inverser la tendance au reboisement et de parvenir à la réouverture des parcelles, par débroussaillage essentiellement. C'est ainsi qu'a été mis en place un « dispositif pâturage ovin » : une convention passée avec un éleveur a permis d'introduire sur les espaces concernés des brebis solognotes, espèce rustique très efficace pour un entretien 100 % bio.



Coteaux de Seine classés en Réserve Naturelle Nationale

Souriez aux chauves-souris !

Les chauves-souris sont à leur affaire dans le Vexin français où elles trouvent les cavités qu'elles affectionnent pour hiverner. Loin d'apporter des nuisances, elles ont toute leur place dans la biodiversité.

Le Vexin français possède tout un réseau de cavités, naturelles et surtout artificielles, d'anciennes carrières principalement, localisées sur l'ensemble du territoire. Et les cavités, les chauves-souris aiment ça ! Elles y élisent domicile pour passer l'hiver. Les cavités les plus intéressantes connues pour l'hivernage sont localisées dans la Vallée de l'Epte et les coteaux de la Seine.

On en distingue sur le territoire du Parc 19 espèces différentes, sur les 20 présentes en Ile-de-France. Parmi elles : le Petit et le Grand rhinolophe, le Grand murin, le Murin à oreilles échancrées... 534 individus appartenant à l'une ou l'autre de ces espèces ont été récemment recensés sur une trentaine de sites.

L'enjeu, pour le Parc, est bien sûr de protéger ces petits animaux dont les effectifs ont complètement chuté à partir des années 50, en barrant l'accès aux cavités qu'ils occupent, comme récemment à Vétheuil, afin qu'ils ne soient pas dérangés

par des promeneurs, mais aussi pour des raisons de sécurité : se balader dans d'anciennes carrières n'est jamais sans risque.

Des hôtes de qualité

Les Petits rhinolophes font l'objet d'une attention toute particulière. D'abord parce que l'espèce a fortement régressé en Europe durant le dernier siècle - 90 % des effectifs ont disparu en Belgique en un demi-siècle - sous le double effet de la modification des paysages et de l'utilisation de certains produits, le DDT en particulier. Ensuite parce que leur population vexinoise est la seule d'Ile-de-France. Deux bonnes raisons d'en prendre le plus grand soin.

Mais le rhinolophe a ses petites habitudes : aux cavités dans lesquelles il hiverne, il préfère les combles des maisons pour passer l'été et se reproduire. Et les particuliers n'aiment guère voir s'installer des bestioles dans leur grenier, par crainte d'être enva-

his. Mais il n'y a pas risque de prolifération ! Une femelle chauve-souris ne donne naissance qu'à un petit par an. Le taux de natalité de l'espèce ne fait que compenser la mortalité. Ajoutez à cela que les chauves-souris sont de redoutables insectivores et vous aurez toutes les raisons de traiter les petits rhinolophes en hôtes de qualité.



Petit rhinolophe

Gestion différenciée des espaces verts à Oinville-sur-Montcient

L'abandon progressif de produits polluants dans l'entretien des espaces verts est un enjeu important pour la biodiversité. Oinville en est un bel exemple.

Dans le cadre d'un programme de reconquête de la qualité de l'eau mené par le SIAEP* de Montalet, Oinville-sur-Montcient a été choisie comme commune pilote pour expérimenter une politique de gestion différenciée de ses espaces communaux. « L'objectif, c'est clairement le zéro phyto. », affirme Yves Lapelleterie, conseiller en charge du dossier et délégué au SIAEP. A l'origine de la démarche, une volonté farouche de maintenir une bonne qualité de l'eau distribuée depuis le captage et le forage du syndicat (...) qui regroupe 7 communes des Yvelines et du Val-d'Oise. Pour y parvenir, le syndicat s'est tourné vers le Parc. Deux cabinets experts ont été chargés de réaliser un état des lieux sur les espaces communaux ainsi que sur les

méthodes des employés municipaux. Ce diagnostic a servi de base à l'élaboration d'un programme d'actions qui doit être étendu à l'ensemble des communes adhérentes du syndicat de Montalet.

Des actions concrètes

La mise en oeuvre progressive de ce programme a pour enjeu de faire évoluer les pratiques communales et le regard des habitants sur la gestion des espaces publics. Elle a commencé avec des actions préventives et la suppression des produits désherbants. Place au désherbage mécanique ! Parmi les autres mesures adoptées : faucher tardivement certains talus, laisser s'installer l'enherbement spontané, remplacer les gravillonnages par des engazonnements, au cimetière notamment... La mise en oeuvre d'une démarche zéro phyto prévoit également un volet communication en direction de la population, d'une part pour lui expliquer ce que fait la commune, d'autre part pour la sensibiliser à ce

que les particuliers peuvent faire eux aussi dans leurs jardins. La municipalité et le Parc mettent à leur disposition des informations sur les solutions alternatives aux produits phytosanitaires, telles que le paillage pour éviter la croissance des herbes indésirables. Mais la gestion différenciée des espaces verts a-t-elle un coût pour une commune ? « Je serais tenté de répondre oui et non, avance Yves Lapelleterie. Dans un premier temps, les employés communaux y passent plus de temps, c'est vrai. Là où il suffisait de pulvériser des produits chimiques, il faut travailler manuellement. Mais avec les bons outils et les bons gestes et en acceptant par endroit les herbes folles... ». Ces actions permettront à terme de maintenir une qualité d'eau compatible avec les normes de distribution d'eau potable et ainsi éviter des équipements de potabilisation coûteux. Désormais, la ressource en eau sera préservée à Oinville-sur-Montcient et la biodiversité ne s'en portera que mieux.

* SIAEP : Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Montalet-le-Bois

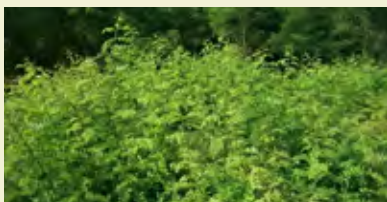
Agir maintenant contre la prolifération des plantes invasives

Afin d'éviter toute dispersion des graines, il est important de faucher et d'exporter les plantes invasives avant leur floraison.

Les plantes invasives sont généralement des espèces introduites dans un but ornemental ou de production, ou parfois même de façon accidentelle, une partie d'entre elles s'adapte au climat local et se répand de façon massive aux dépens des espèces locales. Elles colonisent grâce à une grande capacité d'adaptation de nombreux milieux remaniés par l'Homme (remblais, zone de travaux, bordure de voie ferrée) avant de coloniser peu à peu les milieux naturels. De plus, certaines de ces espèces modifient le milieu qui les accueille, et diminuent considérablement son intérêt écologique (exemple du Robinier faux acacia, qui est une légumineuse et qui enrichit le sol en azote, favorisant des plantes banales comme l'ortie ou la ronce). La prolifération des espèces invasives est aujourd'hui considérée comme la seconde cause de diminution de biodiversité après l'artificialisation des sols par l'homme.

Espèces concernées

■ **Le Robinier faux-acacia** (*robinia pseudoacacia*) est un arbre originaire d'Amérique du nord importé en Europe au XVII^{ème} siècle, à la fois pour son bois imputrescible et pour son développement rapide (plantation sur des talus de remblais, sylviculture). Adaptable à tous types de milieux (acides, neutres, basiques, secs ou humides, pauvres ou riches en nutriments), il s'est largement diffusé sur l'ensemble du territoire national. Le Robinier représente aujourd'hui une menace pour la flore sauvage autochtone et certains habitats naturels parmi les plus sensibles.



■ **L'Ailante glanduleux** (*ailanthus altissima*), également appelé Faux-vernis du

Japon est originaire d'Asie orientale et a été introduit en Europe au XVIII^{ème} siècle. Sa croissance rapide et son caractère esthétique ont motivé sa plantation pour l'ornement et la réalisation d'alignements le long des axes de communication.

■ **Le Buddleia** (*buddleja davidii*), appelé plus communément arbre aux papillons est un arbuste originaire de Chine. Il est présent aux abords des habitations mais sa forte capacité de dispersion atteint les milieux naturels, en colonisant les bordures de voies ferrées notamment.



■ **Le Solidage du Canada** (*solidago canadensis*) est originaire d'Amérique du Nord, il a été introduit en Europe au XVIII^{ème} siècle comme plantes ornementales et mellifères. On en trouve dans les jardins des villages où il est couramment planté.



■ **La Renouée du Japon** (*fallopia japonica*) est originaire d'Asie orientale. Cette plante herbacée colonise en premier les zones de remblais et de voies ferrées avant d'envahir les berges des cours d'eau et les zones humides.



Prescriptions de gestion

Stopper l'extension de ces espèces est difficile et beaucoup des entretiens actuels réalisés sur nos espaces verts tendent au contraire à les favoriser. Leur prolifération est souvent permise par leur très forte capacité de reproduction végétative par rhizomes, et également souvent par une très forte production de graines.

Dans ces conditions, la tonte ou le broyage vont réduire les tiges en petits morceaux capables de s'enraciner et donner de nouveaux plants. **Le broyage simple de ces espèces ou la tonte favorisent donc la prolifération et sont absolument à proscrire.**

Il faut au contraire privilégier la fauche et exporter ensuite les matériaux fauchés pour les brûler ou les envoyer en déchetterie. La fauche permet en effet de conserver la plante en un seul morceau, ce qui facilite son exportation ensuite et empêche sa dispersion.

La **fauche avec exportation** peut être pratiquée plusieurs fois dans l'année, mais toujours **avant la floraison** pour éviter la dispersion des graines (exemple : un pied de solidage du Canada peut contenir jusqu'à 19000 graines capables de se disperser par le vent). Pour certaines espèces, des compléments par arrachage manuel peuvent être pratiqués, toujours dans le même but de ne pas réduire la plante en de nombreux petits morceaux et épuiser la plante en extrayant une partie des rhizomes contenus dans le sol. Le compostage de ces espèces risque également de les disperser et il faut s'assurer préalablement que les plants à composer sont bien morts.

De manière générale, si on n'est pas sûr de pouvoir lutter efficacement contre la prolifération de ces plantes invasives, **il vaut mieux ne pas agir** au risque de favoriser leur développement.

VIE VERT : le développement durable au service de l'insertion

L'entretien et l'aménagement des espaces naturels peuvent contribuer à la réinsertion des personnes un temps écartées du monde du travail. C'est ce à quoi s'emploie l'association VIE Vert (*VIE pour Vexin Insertion Emploi*).

VIE Vert est une extension de l'association intermédiaire VIE (Vexin Insertion Emploi), créée en 1995 par Annie Pichery, et présidée par Bernard Toubanc sur initiative de Catherine Ribes, directrice du Parc à cette époque. Cette infirmière de profession met à profit – façon optimiste de voir les choses – un licenciement pour se lancer dans un secteur qu'elle ne connaît pas mais qui devient rapidement une passion.

La première mission environnementale de VIE prend la forme d'un « chantier-école » de cantonniers de rivière, mis en place en partenariat avec le Parc. Une première expérience qui suscite un tel intérêt chez les élus et les gestionnaires de cours d'eau que l'association décide de la prolonger en devenant « régie de territoire ». Elle continue à offrir la possibilité à des personnes en mal d'insertion professionnelle de faire partie de ses équipes. VIE Vert prend en 2007 le statut de chantier d'insertion, proposant aux collectivités des prestations toujours plus pointues dans le domaine de l'environnement, en particulier l'entretien des espaces ruraux. Un second chantier démarre en 2009. Il s'agit d'un potager. Mais pas n'importe lequel : celui du château de La Roche-Guyon. « *Le projet de valorisation du potager consiste à renouer avec l'objectif originel d'un site innovant et expérimental, commentent Marc-Olivier Lambert, directeur adjoint de VIE Vert, et Celine Dudouet qui va le remplacer. Avec la mise en œuvre de techniques culturelles innovantes mais respectueuses de l'environnement, l'équipe produit une grande diversité de légumes, de fruits et de fleurs associant les variétés anciennes aux plus récentes.* ».

Un projet ambitieux

Qui dit insertion dit rotation des effectifs, l'objectif n'étant pas de faire carrière sous l'égide de VIE Vert, qui a accueilli en six ans d'existence quelque 150 personnes de tous âges et de profils divers. Les contrats de 6

Pichery, et VIE Vert en a un, particulièrement ambitieux : créer une plate-forme de découverte des métiers du développement durable.

« *Le projet est encore à l'état embryonnaire, mais nous sommes en bonne voie, nous avons le terrain, des fondations intéressées par le projet et nous suivent pour la partie financement, le Parc nous apporte de précieux conseils techniques et nous en sommes à la recherche d'un architecte.* ».

Le bâtiment, qui abritera des salles de cours, une matériauthèque... sera une auto-éco-construction, c'est-à-dire réalisée selon des règles environnementales strictes, dans le cadre d'un chantier d'insertion. Quelle sera sa capacité ? « *Cela dépendra de nos moyens* », répond la directrice. Quand sortira-t-il de terre ? « *Je tiens absolument à ce que les travaux débutent en 2013 !* ».



Travaux sur les coteaux de Seine

La biodiversité dès l'école

De la maternelle au collège, les jeunes Vexinois mènent des projets autour de leur environnement accompagnés des enseignants et des animatrices du Parc.

Comme de nombreuses actions du Parc en direction du public, celles consacrées à la biodiversité commencent dès l'âge scolaire. Ce thème tient une bonne place dans les projets pédagogiques proposés chaque année aux enseignants, regroupés sous l'intitulé « Agir pour la biodiversité ». L'approche qui se veut concrète s'appuie sur des sorties sur le terrain, des recherches documentaires, des rencontres avec des professionnels... Puis vient le temps de passer à l'action : ici, on aménagera un verger, là un potager, ailleurs on réalisera un hôtel à insectes, on installera des nichoirs à oiseaux... Ces réalisations donnent fréquemment lieu à des expositions qui permettent aux parents, aux élus et à l'ensemble des habitants des communes concernées de découvrir le travail des enfants et pourquoi pas d'inciter à mettre en place de tels aménagements.

Du potager à la mare

L'école de Cormeilles-en-Vexin œuvre actuellement à sa labellisation éco-école. Une intervenante du Parc s'y rend régulièrement pour piloter la plantation par les enfants de haies vives, avec de petits arbres fruitiers, lilas, noisetiers... Également réalisés depuis le début de l'année, des nichoirs, des abris à insectes, des boules de graisse pour les oiseaux... « *Tous les enfants, de la moyenne section jusqu'au CM2, participent*, souligne

Sébastien Miot, directeur. *La petite section se concentre sur l'observation de petits animaux comme les lombrics.* Un programme chargé, on le voit, qui n'a pas empêché les quelque 130 écoliers de Cormeilles de participer à la « Nuit de la chouette » fin mars. L'école d'Épiais-Rhus est pour sa part devenue éco-école il y a 7 ans. On ne s'étonnera donc pas d'y trouver un potager, diverses espèces fruitières : cognassier, pommier, pêcher, framboisiers... Le grand projet était la création d'une mare

« *Tous les enfants, de la moyenne section jusqu'au CM2, participent* »

pédagogique. Un projet ancien, élaboré avec le Parc, qui s'est heurté à certaines difficultés, a dû être repoussé... « *Mais la mare existe bel et bien aujourd'hui* », se félicite Philippe Viard, directeur de cette petite école d'une soixantaine d'élèves. Reste à réaliser le panneau pédagogique destiné à accompagner la mare, expliquant la démarche qui a conduit à l'aménagement, présentant la faune et la flore caractéristiques.

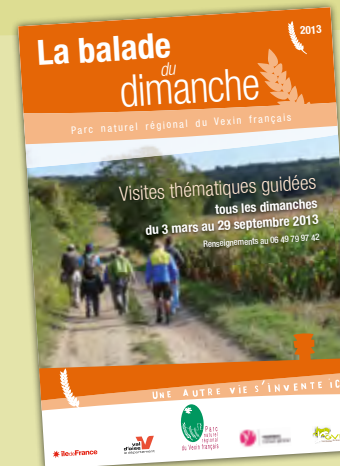
Marines : collégiens pédagogues

Deux classes du collège de Marines – 5^e et SEGPA – se sont lancées dans une toute autre aventure, à l'instigation de trois

enseignants : Annick Delcuse (SEGPA), Mireille Vestit (SVT) et Jean Loriné (histoire géographie) et avec l'appui du Parc, du Conseil Général du Val-d'Oise et de l'Office National des Forêts. Il s'agissait de créer un sentier pédagogique dans le bois de Marines, espace naturel sensible. La première année, 2011 – 2012, a été consacrée à la découverte du site, avec des sorties sur le terrain, l'élaboration d'un inventaire, des recherches sur internet... Le circuit a ainsi été défini et donnera lieu à la réalisation d'un livret.

Une exposition sur la faune et la flore, les caractéristiques du site et son histoire a été présentée au collège, dans une salle communale de Marines où les enfants des écoles élémentaires ont pu venir la visiter, puis au musée du Vexin français. Elle sera à nouveau utilisée en mai lors du championnat national VTT qui se déroule à Marines.

Reste à réaliser le livret explicatif commentant une douzaine de stations – une par type d'écosystème –, qui seront visualisées sur le terrain par de petits plots. « *Il faut encore que nous y intégrions des illustrations, des petits textes sur les animaux et les végétaux... Ce n'est pas encore tout à fait mûr mais nous devrions être capables de le sortir pour la fin de l'année scolaire* », explique Jean Loriné.



La Balade du dimanche

avec les Guides du Vexin français
tous les dimanches du 3 mars au 29 septembre

Le Parc naturel régional du Vexin français et l'association des Guides du Vexin français ont élaboré un programme de sorties dominicales pour enrichir l'offre touristique du territoire. Découvrez en compagnie de Gilles, Michel, Sandrine, Marie-Béatrice ou Julien les petits trésors cachés de la vallée de la Viosne, des coteaux de l'Epte, du Pays d'Arthies ou de la vallée aux Moines !

- **Tarif : 5 €/personne.**
- **Gratuit pour les moins de 10 ans.**
- **Inscription obligatoire auprès de chaque guide.**
- Les lieux et horaires de rendez-vous sont communiqués à l'inscription.
- Pas de sortie le 15 septembre 2013 durant les Journées du patrimoine.
- Prévoir chaussures de marche et tenue confortable, adaptée à la météo.
- 30 personnes maximum par sortie sauf balades adaptées (LSF : 20 personnes / PMR : 15 personnes).

Avec Gilles Lemaire

- **3 mars** : Sur le sentier du patrimoine à Brueil-en-Vexin
 - **14 avril** : De la vallée de la Viosne au plateau du Vexin à Courcelles-sur-Viosne
 - **2 juin** : Evolution du patrimoine architectural du XII^e au XX^e siècle à Mézy-sur-Seine
 - **9 juin** : Sur le sentier du patrimoine à Vaux-sur-Seine
 - **7 juillet** : Découverte du Vexin avec un âne à Théméricourt
 - **29 septembre** : Les us et coutumes du Vexin à Us
- Reservations au 06 86 86 01 86
ou gilles@guides-vexin-francais.com

Avec Michel Saintoul

- **10 mars** : Chemins de peintres et d'écrivains à Valmondois
 - **31 mars** : Moments d'histoires à Nesles-la-Vallée
 - **23 juin** : Chemins d'abeilles à Vallangoujard
 - **28 juillet** : Villages des buttes à Épiais-Rhus
 - **11 août** : Vieux villages du haut Sausseron à Theuville
 - **18 août** : Nature de peintres à Auvers-sur-Oise
- Reservations au 06 84 90 04 97
ou michel@guides-vexin-francais.com

Avec Sandrine Lemaire

- **17 mars** : Sur le sentier du patrimoine à Jambville
 - **7 avril** : Histoires d'eau dans la vallée aux Moines au Perchay
 - **12 mai** : Histoires d'eau, des moulins au plateau à Seraincourt
 - **16 juin** : Sur le sentier du patrimoine à Marines
 - **30 juin** : Des pommes et des Chevêches à Berville
 - **25 août** : Sur le sentier du patrimoine à Tessancourt-sur-Aubette
 - **1^{er} septembre** : Sur le sentier du patrimoine à Gouzangrez
- Reservations au 06 08 28 02 15
ou sandrine@guides-vexin-francais.com

Avec Marie-Béatrice Vieillard

- **24 mars** : Sur le sentier du patrimoine à Fontenay-Saint-Père
 - **21 avril** : Sur le sentier du patrimoine à Haute-Isle
 - **19 mai** : A la découverte de Follainville-Dennemont
 - **14 juillet** : Sur le sentier du patrimoine à La Roche-Guyon
 - **8 septembre** : Suivez le fantôme de Camille Monet à Vétheuil
- Reservations au 06 76 06 97 54
ou mb@guides-vexin-francais.com

Avec Julien Masson

- **28 avril** : De Nucourt aux sources de l'Aubette à Nucourt
- **5 mai** : Sur le sentier du patrimoine à Vienne-en-Arthies
- **26 mai** : Initiation à la marche nordique à Villarceaux (Chaussy)
- **21 juillet** : Chérence, village typique du Vexin
- **4 août** : Sur les traces de Rollon à Saint-Clair-sur-Epte

- **22 septembre** : Maudétour, un village du Pays d'Arthies
- Reservations au 06 81 09 49 82
ou julien@guides-vexin-francais.com

Des Balades du dimanche adaptées



Les sorties des 10 mars, 7 avril, 14 juillet, 4 août et 29 septembre sont accessibles aux personnes sourdes ou malentendantes grâce à la présence d'un interprète en langue des signes française (LSF). Sur demande, possibilité de mise à disposition de boucles magnétiques portatives.



Les sorties des 7 juillet et 18 août sont accessibles aux personnes à mobilité réduite grâce aux engins tout-terrain de l'association Escapade Liberté Mobilité.



À travers jardin potager, hôtel à insectes et plantations de haies, la biodiversité s'invite à l'école.



La biodiversité à notre porte Exposition

De février à novembre 2013
au musée du Vexin français à Théméricourt



Pour protéger la biodiversité et comprendre les enjeux de sa conservation, il convient de mieux la connaître. Le Parc naturel régional du Vexin français propose une promenade pédagogique et ludique autour de la biodiversité des villes et des villages, celle qui nous entoure au quotidien...

Au fil d'une balade dans les milieux naturels du Vexin français : milieux humides, boisements, plaine agricole, ceintures vertes des villages...

Explorez la biodiversité

Quels enjeux pour l'homme ? Comment mesurer et protéger la biodiversité ? Quelles richesses dans le Parc naturel régional du Vexin français ou près de chez vous ?

Partez également à la découverte de la biodiversité cachée en ville. Découvrez ses habitants insoupçonnés et les services qu'ils peuvent nous rendre. Saviez-vous que des « oursons d'eau » vivent entre les interstices des pavés ? Connaissez-vous les crustacés qui peuplent nos jardins ou les milliards de bactéries qui « mangent » nos déchets ?

L'approche ludique et interactive à travers jeux, maquettes, films... invite à changer de regard sur le vivant et propose d'appréhender les enjeux majeurs



de la biodiversité en général.

Découvrez l'importance des continuités écologiques et les actions de protection des espèces et des milieux naturels. Trouvez des conseils pour aménager son jardin ou sa commune et pour agir au quotidien en faveur de la biodiversité !

Les plus jeunes pourront mener l'enquête en suivant la mascotte de l'exposition, une petite abeille, à travers un parcours enquête et des jeux de questions-réponses dans l'exposition.

Informations pratiques

■ **Ouvert** : du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Les samedi, dimanche et jours fériés de 14h à 18h de janvier à avril

Le samedi de 14h à 18h, le dimanche et les jours fériés de 10 à 19 h, de mai à septembre

■ **Fermé** : le lundi et en décembre

■ **Groupes** : en semaine sur rendez-vous

Tarifs visite du Musée + Exposition temporaire

- Adultes : 4 €
- - de 15 ans : 2 €
- - de 5 ans : gratuit
- Groupes (+ de 15 pers.) : 3 €

Contact

Musée du Vexin français
Maison du Parc
95450 Théméricourt

• **Téléphone** : 01 34 48 66 00

• **Fax** : 01 34 48 66 11

• **E-mail** : musee@pnr-vexin-francais.fr

• **Site internet** : www.ecomusees-vexin-francais.fr

Fête de la nature 2013

samedi 25 et dimanche 26 mai

A l'occasion de la 7^{ème} édition de la Fête de la Nature, le Parc organise une découverte des coteaux de Seine et une journée à la Maison du Parc centrée sur la découverte ludique et familiale de la nature qui nous entoure. Cette année, le thème des petites bêtes sera à l'honneur.



■ Samedi 25 mai : un événement sur la Réserve Naturelle Nationale des Coteaux de Seine

Une journée pour découvrir ce site, à travers des balades scientifiques et artistiques alternant des temps de découverte sur la faune et la flore et des interventions d'artistes.

• 14h et 15h30 : visites scientifiques

• 16h30 : « Les fabulations de l'écho »

par la Compagnie Musicabrass
Musicabrass investit les coteaux de Seine. Ces fabulations nous entraînent dans une promenade sereine et révèlent à nos yeux et nos oreilles une nature bruisante et fantasque. Le rythme est paisible, on profite de tous les instants, poétiques, drôles, entraînants ou contemplatifs. Une balade légère, un chemin des écoliers juste pour le plaisir.

■ Dimanche 26 mai :

à la Maison du Parc - Théméricourt

Entrée libre, restauration sur place, spectacle sur réservation au 01 34 48 66 00

• En continu de 11h à 18h :

• **Ateliers pour toute la famille** dans le Village Nature des associations et entreprises du Vexin : découverte des plantes sauvages par les 5 sens, sculpture de petites bêtes avec éléments de récupération, construction de refuges à insectes, compréhension de la chaîne alimentaire, découverte du monde des abeilles...

• **Animation** autour du jardin pédagogique du musée du Vexin français

• **Pots géants en terre de Galiléo** : ateliers sur l'odorat, les semis...

• 15h :

• « **Mais où sont passées les abeilles ?** », spectacle de la compagnie *l'Escapade* pour découvrir l'importance de la biodiversité.

• En déambulation :

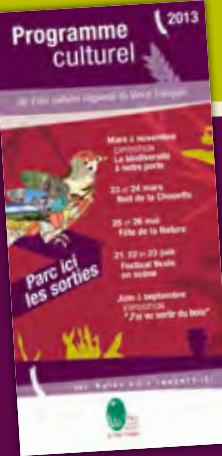
• **Intervention de la compagnie Nan !** : spectacle « les Fleurs » où 7 comédiens sur échasses chantent, dansent, s'amusent, se disputent et jouent des sketches sur la biodiversité et les interactions entre l'Humain et le Végétal.

• **Event géocaching** pour initiés et familles au départ de la Maison du Parc. Roadbook à retirer à partir de 9h

Informations au 01 34 48 66 00

Le Parc naturel régional du Vexin français propose chaque année une programmation culturelle riche qu'il vous invite à découvrir !

www.parcduvexin-leblogculture.fr



Mais où sont passées les abeilles ?



Pot géant en terre de Galiléo

DES FILMS POUR MIEUX COMPRENDRE LES ACTIONS MENÉES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Parmi les missions du Parc, celui-ci doit préserver, restaurer et gérer la biodiversité de son territoire.

La richesse de la biodiversité du Vexin français, c'est :

■ une grande diversité de situations géologiques et topographiques sur une petite superficie (le Vexin s'étend sur 71 000 ha) qui entraîne une multiplicité d'habitats naturels.

■ la présence d'un grand site d'intérêt européen : les coteaux et boucles de la Seine avec un ensemble de falaises calcaires et de terrasses alluviales, ensemble aujourd'hui classé en Réserve Naturelle Nationale,

■ des espèces, espèces végétales en limite d'aire de répartition et espèces animales d'intérêt patrimonial, rares dans le bassin parisien comme l'Oedicnème criard, la

Chouette chevêche, la Cigale de montagne ou certaines espèces de chauve-souris.

Dans ce contexte, les actions de l'équipe technique du Parc en lien avec les acteurs locaux pour préserver cette biodiversité ont fait l'objet d'une série de courts métrages afin de donner un aperçu des actions menées, déclinées en 3 volets : Connaître, Restaurer et gérer, Sensibiliser et former.

**PORTES OUVERTES ORGANISÉES
PAR LA MAISON DE L'ÉLEVAGE D'IDF**
Samedi 6 et dimanche 7 avril

Pour rencontrer des agriculteurs, découvrir leur mode de production, les animaux, en bref pour passer une journée conviviale à la ferme !
2 fermes du territoire du Parc sont partenaires : la Ferme d'Haravilliers (famille Ferry), production de lait à Haravilliers et la Ferme de la Croix blanche à Drocourt (famille Rosentritt)

Infos sur www.elevageidf.fr

NATIONAL VTT
Samedi 18 et dimanche 19 mai



Le championnat national de VTT aura lieu cette année à Marines, une première pour une commune francilienne ! Les montées à plus de 10% et les descentes sinueuses dans le bois du Caillouet réservent aux 1 200 compétiteurs attendus de nombreux passages techniques. Coordonnée par l'UFOLEP du Val d'Oise, cette manifestation est organisée par l'AC Marines avec le concours du Parc naturel régional du Vexin français et des collectivités locales.

Informations sur <http://acm.nationalvtt.2013.free.fr>

A LA MAISON DU PARC À THÉMÉRICOURT

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES
Dimanche 31 mars

FÊTE DU SPORT NATURE EN FAMILLE
Dimanche 30 juin

PLACE À L'ARTISTE 2^{ÈME} ÉDITION
du 15 juin au 15 septembre



« J'ai vu sortir du bois »
Cette année, le Parc accueille l'artiste Lionel Erba. Celui-ci présente une exposition poético-scientifique dans le parc du château qui incite au dialogue entre les arts et le lieu, entre l'homme et la nature : une biodiversité artistique en milieu naturel.

4 rendez-vous autour de l'exposition, à la croisée des domaines artistiques :

■ 15 juin à 21h30 :
« Les gargouilles », spectacle de la Cie du Chaland
Des êtres improbables et fantastiques vous feront découvrir cette exposition à la tombée de la nuit, à la lueur d'une torche et en musique pour une expérience hors du commun.

Spectacle tout public et gratuit

■ 22 juin :
Visite guidée de l'exposition avec l'artiste et atelier Land'art

■ 23 juin à 16h :
Visite guidée de l'exposition avec l'artiste

■ 7 juillet à 16h :
Parcours enchanté, contes par Evelyne Nouaille

sur réservation

■ 13 juillet et 31 août :
Au temps des impressionnistes
Concours de peinture dans le parc du Château avec la participation d'artistes indépendants et le concours de l'artiste.

Renseignements au 01 34 48 66 00



LE FESTIVAL VEXIN EN SCÈNE 2013
les 21, 22 et 23 juin
à la Maison du Parc de Théméricourt



Au carrefour entre les initiatives locales portées par les associations culturelles et artistiques et des artistes professionnels confirmés, ces trois jours de festival seront placés sous le signe de la diversité des genres et l'éclectisme des formes artistiques. Concerts, danse, arts de la rue, cinéma..., autant de disciplines qui se croiseront le temps d'un week-end festif. Sous chapiteau ou en extérieur, vous êtes invité à venir découvrir la dynamique culturelle du Vexin français.

■ le vendredi 21 juin de 19h à minuit :

Scène ouverte de la Fête de la Musique
Des groupes ou artistes amateurs se produiront sous chapiteau

■ les samedi 22 de 14h à 18h et dimanche 23 juin de 11h à 18h

Carte blanche aux associations du territoire !
Forum, ateliers, spectacles et démonstrations pour tout public.

■ le samedi 22 juin de 18h à 1h
Fanfare, concerts reggae Dub, DJ's... sous chapiteau

Programmation à suivre sur le blog culture :
<http://www.parcduvexin-leblogculture.fr/>
et sur la page facebook du Parc.

Restauration sur place
Gratuit

Retrouvez l'actualité culturelle du Parc sur : 
Et sur : www.parcduvexin-leblogculture.fr

OÙ SONT LES ANIMAUX DE LA MAISON ?



EH OUI ! AVEC QUELQUES AMÉNAGEMENTS, LES ANIMAUX PEUVENT RÊSTER... ET NOUS RENDRE PLEIN DE SERVICES !

99 communes !

Situé au Nord-Ouest de l'Île-de-France, le Parc naturel régional du Vexin français rassemble 99 communes dont 79 dans le Val d'Oise et 20 dans les Yvelines, 9 communautés de communes et 5 villes-portes.

ABLEIGES
AINCOURT
AMBLEVILLE
AMENUCOURT
ARRONVILLE
ARTHIES
AUVERS-SUR-OISE
AVERNES
BANTHELU
BERVILLE
BOISSY-L'AILLERIE
BRAY-ET-LU
BRIGNANCOURT
BRUEIL-EN-VEXIN
BUHY
BUTRY-SUR-OISE
CHAUSSY
CHAMPAGNE-SUR-OISE
CHARMONT
CHARS
CHÉRENCE
CLÉRY-EN-VEXIN
COMMENY
CONDÉCOURT
CORMELLES-EN-VEXIN
COURCELLES-SUR-VIOSNE
DROCOURT
ENNERY
EPIAIS-RHUS
EVECQUEMONT
FOLLAINVILLE-DENNEMONT
FONTENAY-SAINT-PÈRE
FRÉMAINVILLE

FRÉMÉCOURT
FROUVILLE
GADANCOURT
GAILLON-SUR-MONTCIENT
GARGENVILLE
GENAINVILLE
GÉNICOURT
GOMMECOURT
GOUZANGREZ
GRISY-LES-PLÂTRES
GUERNES
GUIRY-EN-VEXIN
GUITRANCOURT
HARAVILLIERS
HAUTE-ISLE
HÉDOUVILLE
HÉROUVILLE
HODENT
JAMBVILLE
JUZIERS
LA CHAPELLE-EN-VEXIN
LA ROCHE-GUYON
LABBEVILLE
LAINVILLE-EN-VEXIN
LE BELLAY-EN-VEXIN
LE HEULME
LE PERCHAY
LIVILLIERS
LONGUESSE
MAGNY-EN-VEXIN
MARINES
MAUDÉTOUR-EN-VEXIN
BREANÇON

MENOUVILLE
MÉZY-SUR-SEINE
MONTGEROULT
MONTALET-LE-BOIS
MONTREUIL-SUR-EPTE
MOUSSY
NESLES-LA-VALLÉE
NEUILLY-EN-VEXIN
NUCOURT
OINVILLE-SUR-MONTCIENT
OMERVILLE
PARMAIN
RONQUEROLLES
SAGY
SAILLY
SAINT-CLAIR-SUR-EPTE
SAINT-CYR-EN-ARTHIES
SAINT-GERVAIS
SAINT-MARTIN-LA-GARENNE
SANTEUIL
SERAINCOURT
TESSANCOURT-SUR-AUBETTE
THÉMÉRICOURT
THEUVILLE
US
VALLANGOUJARD
VALMONDOIS
VAUX-SUR-SEINE
VÊTHEUIL
VIENNE-EN-ARTHIES
VIGNY
VILLERS-EN-ARTHIES
WY-DIT-JOLI-VILLAGE



Couleurs du Vexin français, journal du Parc – ISSN : 1280-0112 – Journal tiré à 42 000 exemplaires – **Directeur de la publication** : Jean Pichery – **Rédacteur en chef** : Bruno Caffin – **Secrétaire de rédaction** : Ghislaine Lapchin de Poulpiquet - **Comité de rédaction** : Membres de la Commission Communication et promotion du territoire – **Rédaction** : P. Anjubault – **Participation à l'élaboration de ce numéro** : C. Auriel ; P. Barriot ; S. Chauffour ; C. Chuc ; R. Cosson ; D. Filipe ; N. Galand ; P. Gueit ; M. Laffond ; I. Landry ; M. Loriné ; C. Przysecki ; V. Rogez-Boubounelle ; F. Roux – **Suivi et coordination** : V. Rogez-Boubounelle, sous la direction d'Agnès Lanthier – **Création** : Autrement Dit Communication – **Réalisation** : Christophe Moi – **Imprimeur** : Iris Impression, sur papier recyclé Cocoon – **Crédit photos** : P. Bancel ; B. Beucher ; ©Cie L'escapade ; L. Erba ; Escapade Liberté Mobilité ; © Exploradôme ; A. Ferrier ; ©Florilèges ; ©Fotolia - belzar ; ©Fotolia - Grégoire Landru ; ©Galileo ; Michaël Guichard - Accès pour Tous ; Jean-Luc Hecrent - PNR Oise Pays de France ; © NantCie ; Parc naturel régional du Vexin français ; S. Perera-Alizari Images ; M. Periceni

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc – 95 450 Théméricourt
Tél. 01 34 48 66 10 – Fax : 01 34 48 66 11
Site internet : www.pnr-vexin-francais.fr
E-mail : contact@pnr-vexin-francais.fr



Yvelines
Conseil général